

Compte Rendu du Conseil Citoyen Centre Ville-Villaroy-Europe

2 décembre 2025

Présents : Anne Bizeau, Françoise Desreaux, Pascale Brunet (Anim'Europe), François Fauvel, Thierry Froelicher, Jean-François Ranjard.

Excusés : Sabrina Roure, Daniel Bazan, Elisabeth Deviterne, André Larue, Florence Coquart, Marie Faucher.

1. Projet réfection de la rue Molière

- **Consultation des habitants :**
 - La ville a communiqué dans le Guyancourtois sur cette action à venir
 - Questionnaire : finalisé en séance et Google Forms créé par Anne à partir de la dernière proposition de Françoise, qui a intégré les différents retours.
Action Anne Bizeau : après relecture finale, transmission à Lucile Chenu / Gemma Hudson pour publication sur le site de la Ville, à une date à définir en fonction de la disponibilité des flyers.
 - Flyers : Anne a préparé une maquette de flyer, merci à elle. Il est revu en séance.
Action Anne Bizeau : intégrer le logo de la Ville ainsi que le logo du conseil Citoyen (à demander à Lucile/Gemma), finaliser en simplifiant au maximum, puis transmettre à Lucile/Gemma pour impression avant le 13/12 (pour en avoir lors du marché de Noël). On convient de demander 1000 exemplaires pour pouvoir en distribuer suffisamment en dehors habitants du quartier.
 - Affiches A3 : **Action Anne Bizeau** : demander 20 affiches avec le même contenu que les flyers. Pose des affiches : à définir. Demander à Lucile/Gemma si la Ville peut se charger d'en afficher une partie dans certains panneaux municipaux de la ville à proximité du quartier de l'Europe.
 - Distribution des flyers :
 - Aux habitants du quartier : Daniel a recensé tous les logements du quartier de l'Europe dont les habitants sont les plus susceptibles d'emprunter la rue Molière, merci à lui. Total : 646 logements. Il a préparé une répartition des distributions dans les boîtes aux lettres par Thierry, François et lui-même.
 - Aux personnes accompagnant les enfants aux écoles et crèche, au personnel (dont lycée) : à définir
 - Sur le stand Conseil Citoyen du marché de Noël le 13/12 : les membres présents
 - Budget : il reste 362 Euros sur le budget 2025 disponibles pour les flyers et affiches jusqu'au 31/12.
- **Echange avec le Conseil Syndical de la copropriété du Moulin à vent :**

Cette copropriété regroupe la majorité des pavillons donnant sur la rue Molière ou sur les rues qui la croisent. Lors de la réunion sur le terrain le 29/11, 4 membres du conseil syndical étaient présents, et 3 membres de notre conseil citoyen.

Les points remontés sont :

 - Intersection rue Molière – rue Jean Monnet :
 - Les véhicules déposant, le matin, les enfants à la crèche rue Jean Monnet tendent à créer un bouchon entre la rue Molière et le rond-point « McDonald's ». Cela ne semble pas être le cas avec les écoles.
 - Certains automobilistes coupent l'intersection entre rue Monnet et rue Molière en venant du rond-point, surprenant les véhicules arrivant de la rue Molière.
 - La priorité à droite de la rue Molière n'est pas toujours respectée par les véhicules passant rue Monnet vers le rond-point.

- Le surélévement existant du carrefour semble insuffisant pour apaiser la circulation dans cette intersection.
 - Certaines places de parkings dans la rue Monnet sont utilisées par des personnes prenant ensuite le bus.
 - Présence de véhicule(s)-ventouse dans cette rue.
 - Passages piétons rigole du Danube :
 - Celui des deux qui est le plus éloigné de la rue Monnet, juste avant le virage, est jugé dangereux (plusieurs retours dans ce sens) : manque de visibilité dans le sens de circulation côté impair du fait du virage, vitesse excessive et non-respect de la priorité piétons dans les deux sens.
 - Stops et priorités à droite :
 - Certains stops ne sont que partiellement respectés (arrêt non marqué par les automobilistes), notamment ceux de l'intersection avec les rues Dante et Leonard de Vinci (pas de trafic de croisement possible du fait des sens uniques) et avec les rues Erasme et Pouchkine. Néanmoins, les stops semblent générer des ralentissements potentiellement plus significatifs que la priorité à droite de la rue Tolstoï (à confirmer).
 - Trafic de transit :
 - Une proportion significative du trafic automobile semble due à du transit et non de la desserte du quartier. Il serait utile d'essayer de le quantifier
 - Le trafic de transit semble générer des vitesses plus importantes que le trafic des résidents.
 - Stationnement :
 - Ce point est jugé par le conseil syndical **le plus important** à prendre en compte dans la réfection de la rue Molière
 - Le nombre de places de parking est insuffisant pour les véhicules des résidents, ce qui génère des stationnements sur les trottoirs côté pair susceptibles de gêner la circulation des piétons (qui doivent descendre sur la chaussée), et une surcharge de stationnement dans les rues perpendiculaires qui sont déjà saturées, avec de nombreux véhicules sur les trottoirs, en particulier les rues Gutemberg et Erasme. A l'inverse, des résidents des autres rues sont également amenés à se garer rue Molière. C'est donc un problème global au quartier et pas seulement à la rue.
 - Côté impair, les stationnements observés sur les trottoirs ne semblent en général pas empêcher le passage des piétons, du fait de la largeur des trottoirs. A confirmer via la consultation des habitants.
 - Les conséquences de la loi LOM semblent susceptibles de générer la disparition de 5 places de stationnement au total dans la rue (estimation de membres du conseil citoyen non spécialistes, à confirmer avec les services de la voirie, et hors prise en compte des effets sur les rues perpendiculaires dont intersection avec rue Molière) au niveau des Rigoles du Danube, du Moulin à Vent et du Chemin de l'Elbe.
 - Conclusion : le conseil syndical recommande que le projet de réfection s'attache au minimum à ne pas réduire le nombre de places de stationnement, et si possible permette de l'augmenter.
- Donnée terrain :
 - Radar pédagogique : installé le 2/12 au niveau de la rigole du Moulin à Vent, côté impair. Mesure la vitesse dans les 2 sens de circulation. Vitesse actuellement affichée => demande faite aux services techniques de faire supprimer l'affichage car le but est de faire des statistiques d'usage.
Action Groupe de travail données terrain : définir une éventuelle 2^{ème} position du radar dans un second temps (au niveau du virage ?). A noter : besoin d'un dégagement de 100 m avant et d'un poteau pour le fixer (=> sur lampadaire, côté impair).
 - Relevé des places de stationnement publiques, privées, garages, nombre de maisons de la rue, véhicules sur trottoirs, etc. : en cours
 - Comptage du trafic de transit : solution à imaginer...

- Comptage piétons, véhicules accompagnant écoles/Crèche : à organiser, action François avec Thierry et Daniel.

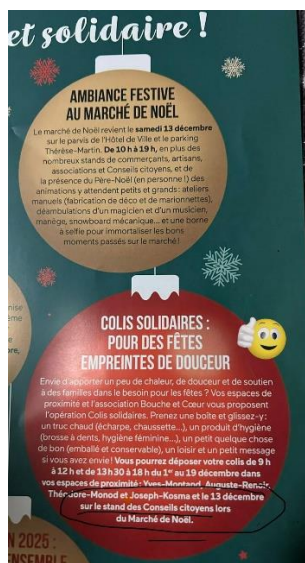
2. Marché de Noël

- Planning des participants de notre conseil partagé sur groupe inter-conseils.

Installation 8-9h	André Larue
	Pascale Brunet
	Sabrina Roure
	François Fauvel
Installation 9-10h	André Larue
	Pascale Brunet
	Jean-François Ranjard
	Sabrina Roure
10-11h	François Fauvel
	Gervaise Geele
	Pascale Brunet
11h-12h	Thierry Froelicher
	Gervaise Geele
	François Fauvel
12-13h	Gervaise Geele
13-14h	Françoise Desreux
14-15h	
15h-16h	
16h-17h	
17-18h	Marie Faucher
18-19h	François Fauvel
Désinstallation 19h	André Larue
	François Fauvel

Il y a, a priori, des personnes des autres conseils présents toute la journée et donc pas de problèmes sur les créneaux 14h-17h.

- Nous participerons à l'installation (8-10h) /désinstallation (19h-...) des décorations (apportées par la Ville) et des stands, et à l'animation du stand conseil citoyen, avec les autres conseils :
 - Fourniture gratuite de café aux visiteurs du marché : Anim'Europe prête sa cafetière, merci à eux ! Pascale l'apportera le matin et viendra la rechercher le soir.
Action François : vérifier avec les autres conseils si une commande a pu être passée pour café, gobelets, touillettes, serviettes.
Eclairage du stand : Anne prêtera un éclairage de chantier, merci à elle ! **A stocker : François.**
 - Explication du rôle et des actions des conseils
 - Collecte des colis solidaires : comme indiqué dans la communication de la Ville.



3. Chasse aux œufs 2026 du samedi 4/4 au Jardin des Gogottes

- Accord de l'Espace Monod pour participer et proposer des animations aux enfants en plus de la chasse aux œufs ! Merci à eux et à Anne qui suit le sujet. Anne rencontre la directrice le 3/11 14h.
- Œufs en chocolat : Anne et Sabrina sont en contact avec Carrefour Villaroy pour la commande. Attente retour Carrefour qui consulte ses fournisseurs pour 1600 œufs identiques de taille moyenne
- Boîtes à œufs : On verra si on peut réutiliser les boîtes actuelles. Merci de garder vos boîtes vides de 6 au cas où.

4. Prochaine réunion

Mercredi 7/12 ou mercredi 14/12 : lancer un sondage Whatsapp, [action François](#)